

Pourquoi est-il si difficile de parler de la maltraitance au sein des structures d'accueil de l'enfance ?

Noémie Dalla Palma

Éducatrice, sociologue et ancienne membre du Comité de Pro Enfance

Septembre 2026

Depuis quelques années, la question de la maltraitance dans les lieux d'accueil de l'enfance occupe une place croissante dans les médias et le débat public: articles, reportages, témoignages, etc. Soudain, une question dérangeante se pose: est-ce que nos enfants sont réellement en sécurité dans les structures qui les accueillent avant et après l'école?

Certes, la thématique des maltraitances dans les EMS a déjà fait couler de l'encre, celle de l'école ou des foyers aussi, mais les crèches ont longtemps été relativement moins exposées médiatiquement que d'autres institutions accueillant des personnes vulnérables. Le grave scandale survenu chez nos voisins français en 2022, entraînant la mort d'un nourrisson, a notamment contribué à mettre ces questions sur le devant de la scène médiatique.

Le monde professionnel et politique s'active pour rassurer les parents inquiets, mais se heurte à un constat dérangeant: il est concrètement impossible de garantir que nos crèches soient totalement exemptes de maltraitances, quelles qu'elles soient. Nous nous retrouvons donc aujourd'hui à devoir nous saisir plus explicitement d'un sujet particulièrement difficile à appréhender, tant il touche à des aspects sensibles et fondamentaux.

Le premier obstacle est peut-être lexical. Employer le mot "maltraitance" suppose déjà que chacun partage une même définition, or rien n'est moins évident. Si certains actes physiques ou sexuels ne laissent guère de place au doute, les frontières peuvent devenir plus floues lorsqu'il s'agit d'autres formes de maltraitance, comme les négligences ou les violences psychologiques. Que penser, par exemple, d'un nourrisson dont les pleurs restent régulièrement sans réponse ou d'un enfant sur lequel on crie de manière répétée ? Le Code pénal suisse permet une première caractérisation des agissements les plus graves, mais ne suffit pas à définir à lui seul ce qui peut représenter une situation de maltraitance dans l'accueil quotidien d'un jeune enfant.

Nous comprenons déjà pourquoi il peut être plus confortable de ne pas ouvrir le débat : parler de maltraitance nous oblige d'abord à nous confronter à une question sur laquelle nous ne sommes pas nécessairement tous d'accord : *où commence la maltraitance ?*

La seconde difficulté lorsque l'on souhaite se saisir de ce sujet est l'enjeu émotionnel important que cela représente pour tous les acteurs concernés. Le personnel éducatif tout d'abord pourrait légitimement avoir le sentiment que son engagement est remis en question. Comment alors évoquer la maltraitance sans que cela ne vienne occulter tout le travail de qualité réalisé chaque jour par des équipes compétentes et engagées ? Comment questionner certaines pratiques sans donner le sentiment de remettre en cause des directions qui investissent quotidiennement dans l'amélioration de la qualité de l'accueil ? Comment interroger les responsabilités collectives tout en reconnaissant l'engagement des autorités en faveur de l'enfance ? Enfin, comment accueillir les inquiétudes légitimes des parents sans alimenter une méfiance généralisée envers l'ensemble des milieux d'accueil ? Et puis, le chercheur lui-même n'échappe pas à cette tension : comment aborder un sujet si sensible sans risquer d'être perçu comme accusateur, alarmiste ou, à l'inverse, comme minimisant certaines réalités ?

Ces enjeux émotionnels ne relèvent pas uniquement de sensibilités individuelles, mais témoignent de la place particulière qu'occupent les structures d'accueil de l'enfance dans notre société. Les questionner, c'est toucher à des institutions auxquelles les familles confient leurs très jeunes enfants, mais aussi à des choix collectifs qui dépassent largement les pratiques professionnelles. Ces tensions expliquent sans doute en partie pourquoi la réflexion sur la maltraitance demeure si délicate : au-delà des pratiques, c'est tout un modèle d'accueil qui se trouve potentiellement questionné.

Ces deux obstacles contribuent déjà à limiter le débat sur un sujet pourtant essentiel. Comment rassurer les familles sur un risque qu'aucun système ne peut prétendre éliminer totalement, alors qu'il est encore parfois difficile de discuter ouvertement de ce qui pourrait favoriser ou prévenir certaines situations de maltraitance ?

À cet égard, les réponses actuellement proposées dans le débat politique sont révélatrices. La récente motion visant à créer une « liste noire » nationale des employés de crèche aux comportements inappropriés traduit une volonté légitime de renforcer la protection des enfants. Elle témoigne toutefois d'une prévention principalement pensée à l'échelle de l'individu.

Une telle mesure agit principalement sur le versant individuel de la prévention : identifier certains comportements et empêcher les personnes concernées d'accéder à nouveau à des fonctions auprès d'enfants. Cette dimension est bien sûr nécessaire, mais est-elle suffisante ? Car toutes les situations préoccupantes en crèche ne relèvent pas forcément d'un adulte que l'on pourrait simplement identifier comme « maltraitant ». Le travail éducatif est aussi fait de fatigue, de tensions, de contraintes et de situations où les professionnel-le-s peuvent atteindre leurs limites. Peuvent-ils demander du soutien avant que certaines pratiques ne s'installent ? Dire cela ne

revient évidemment pas à minimiser leur responsabilité, mais à regarder également ce qui se passe autour d'eux.

C'est ici que la distinction entre violence *en institution* et violence *institutionnelle* devient intéressante. Une violence peut être commise au sein d'une structure sans être directement liée à son fonctionnement, alors que d'autres situations peuvent au contraire être favorisées par l'organisation elle-même, ses contraintes ou ses absences de réponse. Et lorsqu'une situation problématique est observée, encore faut-il pouvoir la nommer et la signaler. Entre la peur de se tromper, les liens dans l'équipe, les rapports hiérarchiques ou la difficulté à savoir quand une limite a été franchie, le chemin est parfois complexe.

Ces questions en amènent une autre: Où s'arrête la responsabilité des professionnel-le-s et où commence celle de l'institution ? S'il paraît plus aisé d'y répondre lors d'abus sexuels, qu'en est-il de la négligence ou de la maltraitance psychologique ? Le simple fait de poser cette question suffit à faire naître des débats où se mêlent émotions, expériences personnelles, convictions, valeurs éducatives et visions de la société.

Si nous choisissons d'ouvrir le débat, il nous faudra donc accepter qu'aucune discipline ne puisse, à elle seule, répondre à la question de manière exhaustive. Les travaux menés en sciences de l'éducation apportent déjà de nombreux éclairages sur les pratiques et la qualité de l'accueil. En y associant une perspective sociologique, la réflexion peut également porter sur la manière dont notre société conçoit l'enfance, les missions confiées aux structures d'accueil et les attentes parfois contradictoires qui pèsent sur elles. Il devient alors possible d'interroger ce qui rend certains sujets difficilement discutables, la manière dont se construisent les consensus professionnels et institutionnels, ou encore la façon dont certains silences peuvent s'installer au sein des organisations et quels sont leurs effets potentiels.

Plus fondamentalement, cela conduit à interroger le poids de l'organisation sur les pratiques éducatives. En effet, une même personne ne travaillera pas nécessairement de la même façon selon les ressources dont elle dispose, les contraintes auxquelles elle est soumise ou la culture institutionnelle dans laquelle elle évolue. Mais lorsque parler de maltraitance conduit à questionner non seulement les pratiques individuelles et collectives, mais aussi les institutions dans lesquelles elles prennent place, le débat devient potentiellement plus délicat.

De plus, la réflexion sur le travail éducatif ne peut se faire sans revenir aux besoins fondamentaux de l'enfant et aux effets que certaines situations peuvent avoir sur son développement. Les connaissances issues de la psychologie du développement et des neurosciences sont ici essentielles, notamment sur l'attachement, les besoins relationnels du très jeune enfant, la régulation du stress ou encore le développement cérébral précoce. Ces connaissances conduisent notamment à accorder une importance particulière à la stabilité et à la qualité des relations, à la

disponibilité de l'adulte et à sa capacité à répondre de manière sensible aux signaux du très jeune enfant. Dès lors, la question ne consiste peut-être pas uniquement à déterminer si une pratique professionnelle particulière est adéquate ou inadéquate, mais aussi à se demander si les conditions dans lesquelles l'accueil est organisé permettent effectivement aux professionnel-le-s de répondre à ces besoins.

Cela invite à interroger la manière dont ces connaissances sont prises en compte dans l'organisation actuelle de l'accueil collectif mais aussi à penser plus largement la notion de maltraitance. Une réflexion particulièrement sensible, qui amène aussi à interroger les choix politiques qui structurent notre modèle d'accueil.

Les sciences politiques permettraient justement d'analyser la manière dont s'est construit notre modèle d'accueil de la petite enfance. Comment expliquer qu'en Suisse, un enfant soit accueilli en collectivité dès l'âge de quatre mois, tandis que d'autres pays privilégient des congés parentaux pouvant atteindre deux ans ? Quels arbitrages sont opérés entre les connaissances scientifiques, les besoins des familles, les impératifs économiques et les choix de politique familiale ? Des questions qui dépassent largement les structures d'accueil elles-mêmes et qui touchent à des choix collectifs profondément ancrés, parfois difficiles à questionner.

En croisant ces différents éclairages, la question de la maltraitance prend une autre dimension. Elle ne se limite plus aux comportements individuels répréhensibles, mais nous amène aussi à questionner les contextes organisationnels, institutionnels et politiques dans lesquels les pratiques professionnelles prennent place. Il ne s'agit pas pour autant de minimiser la responsabilité individuelle, mais de parvenir à penser ces différentes dimensions simultanément.

Au fond, la difficulté à parler de maltraitance au sein des services d'accueil de la petite enfance ne réside peut-être pas uniquement dans la gravité des situations qu'elle désigne. Elle tient aussi au fait qu'en cherchant à comprendre comment mieux la prévenir, nous sommes inévitablement amenés à questionner des fondements que nous pensions acquis : notre conception de l'enfance, notre confiance envers les institutions et les professionnel-le-s, nos politiques familiales, nos choix de société et le modèle même de l'accueil collectif des jeunes enfants.

Peut-être est-ce là le plus grand paradoxe. Il est plus simple d'appréhender la maltraitance lorsqu'elle peut être clairement identifiée et attribuée à un comportement individuel. Mais si l'on accepte de s'intéresser également aux conditions dans lesquelles ces comportements apparaissent, le sujet peut devenir tabou. Pourtant, c'est peut-être là que se trouvent certains des leviers permettant de mieux la prévenir.

Oui, nous parlons de maltraitance en crèche. Mais nous en parlons encore prudemment, souvent par fragments, chacun depuis sa place, son expérience et sa compréhension du problème. Le risque est alors de chercher des réponses partielles à un phénomène qui, lui, ne l'est pas.

Des bases existent pourtant déjà pour construire cette réflexion. Les recommandations portées ces dernières années dans le champ de l'accueil de l'enfance invitent justement à ne pas penser la qualité à travers les seules pratiques individuelles, mais à prendre également en compte les conditions dans lesquelles elles s'exercent : taux d'encadrement, formation, espaces de réflexion, concepts pédagogiques, place des familles, qualité des interactions ou encore organisation et financement de l'accueil.

Finalement, si parler de maltraitance au sein des structures d'accueil de l'enfance est si difficile, c'est peut-être parce que la réflexion ne peut s'arrêter à leurs portes. Elle nous oblige à regarder plus largement les conditions dans lesquelles enfants et professionnels évoluent au quotidien, jusque dans les choix politiques qui contribuent à les façonner.